

**Assemblée générale**

Distr. générale  
19 octobre 1998  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-troisième session**

**Cinquième Commission**

Point 113 de l'ordre du jour

**Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999**

**Lettre datée du 12 octobre 1998, adressée au Président  
de la Cinquième Commission par le Président  
du Comité de l'information**

Par sa résolution 52/220 du 22 décembre 1997, l'Assemblée générale a demandé qu'un rapport sur l'intégration des centres d'information des Nations Unies au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lui soit présenté à sa cinquante-troisième session.

La question a été portée à l'attention des membres du Bureau du Comité de l'information lors de la réunion tenue le 4 septembre 1998. À la suite de cette réunion, les membres du Bureau, ayant sollicité les vues de leurs groupes régionaux et groupes techniques sur la question, ont fait savoir que, de l'avis général des membres, une question de principe aussi importante que celle de l'intégration des centres d'information des Nations Unies aux bureaux extérieurs du PNUD devrait d'abord faire l'objet d'un examen approfondi au Comité avant d'être examinée par l'Assemblée générale.

En conséquence, le rapport demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/220 sera soumis pour examen au Comité de l'information à sa vingt et unième session en 1999. Lorsqu'il l'aura dûment examiné, le Comité présentera ses recommandations à l'Assemblée à sa cinquante-quatrième session.

Le Président du Comité de l'information  
(*Signé*) José Alberto **De Sousa**